



RETRAITE SPORTIVE DES COSTIÈRES

E-Mail : rescost30@gmail.com

Tél. : 06 72 01 13 00

Site : www.rescost.fr

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU RSC

Le lundi 1 février 2021 – 9h30

Visio conférence- Assemblée Générale à distance.

A - Préambule

L'assemblée générale élective du club Retraite Sportive des Costières (RSC) s'est tenue le lundi 1^{er} février 2021 à 9h30, en vision conférence (Assemblée Générale Élective à distance avec vote en amont par courrier) : l'ordre du jour suivant :

- Approbation du CR de l'Assemblée générale du 20 janvier 2020.
- Rapport moral de la présidente et approbation,
- Rapport financier 2020 et approbation,
- Budget prévisionnel 2021, Fixation éventuelle du montant de la cotisation, adhésion, et approbation du prévisionnel 2021
- Rapport d'activités Saison 2019/2020,
- Élection des membres du nouveau comité Directeur.
- Questions diverses.

B – Quorum

L'article 6 des statuts approuvés le 15 janvier 2019 stipule que pour que les délibérations de l'Assemblée générale soient valides, il faut qu'au moins 33% des adhérents de l'association soient présents ou représentés.

27 votes ont été reçus, ce qui représente 51,9 % des adhérents inscrits pour cette saison. Le quorum fixé par les statuts de 33 % est largement dépassé.

16 personnes sont connectées dont 15 adhérents (28,84% des adhérents).

C – Introduction

Florence ARTIZZU, Présidente de séance, déclare la séance ouverte à 9h45 et remercie vivement pour leur présence tous les participants qui ont bravé les nouvelles technologies pour que continue notre vie associative avec cette AG particulière à distance. Elle remerciera chaleureusement M Alain MARTINON, Président du Comité Départemental Gard de la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) pour sa présence et son soutien.

Elle remercie aussi tous les animateurs : sans leur présence et leur disponibilité, le club ne pourrait pas exister.





RETRAITE SPORTIVE DES COSTIÈRES

E-Mail : rescost30@gmail.com

Tél. : 06 72 01 13 00

Site : www.rescost.fr

D - Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 20 Janvier 2020 :

CONTRE : 0

Abstention : 1

POUR : 26 votes



E - Rapport moral de la Présidente Florence ARTIZZU :

Ce bilan moral est aussi le bilan de clôture de l'Olympiade 2017-2020, 4 années au service de notre Association Retraite Sportive des Costières. Je souhaiterais vous dire combien j'ai été fière de vous représenter auprès de toutes les institutions et partenaires que je remercie ici chaleureusement :

- La Ville de Nîmes,
- La Maison des Associations,
- Stade Nautique Nemausa,
- Le Comité Départemental Gard de la Fédération Française de la Retraite Sportive (CODERS).

Je suis reconnaissante envers tous les animateurs pour la dynamique apportée depuis 4 ans. Sans leur présence, leur détermination et leur dévouement, nous ne pourrions exister.

Je souhaiterais souligner et applaudir ce travail de l'ombre, souvent ingrat, mené par une main de maître par Huguette HOULES à la comptabilité, par Nadia CUCALA et Nicole TOULMONDE au secrétariat et à la communication.

Ensemble, nous avons réalisé une olympiade qui n'a pas failli à ses objectifs et qui est restée fidèle à ses engagements envers notre Fédération, La FFRS.

Nous sommes, aujourd'hui, **une association sportive familiale**, accueillant toutes les personnes à partir de 50 ans, en toute **convivialité** pour **favoriser la pratique du sport pour lutter contre l'isolement**.

Une association avec une **comptabilité saine**, qui peut se permettre **d'avoir des projets de construction et de développement**.

Une association qui a **sa place dans le paysage sportif de la Ville de Nîmes et du CODERS**.

Mais voilà que **la covid-19** fait son apparition et nous mène la vie dure. Elle nous oblige, brutalement, à tout fermer à partir du 12 mars 2020 et tronque notre saison 2019/2020.

Une **reprise en septembre** de certaines activités est possible avec la **mise en place de règles sanitaires très précises**. Cette relance est entravée à nouveau dès le mois de novembre jusqu'à aujourd'hui... **La saison sportive 2020/2021 semble encore très compromise**.

Je vous remercie, chers adhérents, de votre fidélité.

Sachant pertinemment que le devenir de cette saison ne serait pas optimal, vous vous êtes tout de même inscrits. C'était une manière de nous soutenir. Nous vous en sommes très reconnaissants. Nous avons perdu 26,3 % de notre effectif, ce chiffre est un chiffre national pour la plupart des Fédérations.

Nous vous disions en janvier 2019, lors de notre AG, notre souci de ne pas trouver de relève dans l'administration de notre association.

Cette inquiétude est aujourd'hui une certitude. Tous les membres du Comité directeur sont

Association affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) –

Agrément ministériel sport n° 30 S 1573/14 – N° Siret : 794 835 470 00012

Siège social : 2 impasse Jean Macé - 30900 Nîmes

Siège administratif : 4, rue Delattre de Tassigny - 30800 Saint Gilles

Édition du 1 février 2021



RETRAITE SPORTIVE DES COSTIÈRES

E-Mail : rescost30@gmail.com

Tél. : 06 72 01 13 00

Site : www.rescost.fr

démissionnaires et nous n'avons eu **aucune proposition de candidature**. Nous devons constater qu'il y a **carence** et qu'il n'y aura donc **pas d'élection de nouveaux membres au comité Directeur** à cette Assemblée Générale Élective.

Il a déjà été **soumis au vote qui se déroule cette année par correspondance 2 résolutions** :

Résolution 1 : L'ancien C.D. se propose de continuer son mandat jusqu'en juin 2021, fin de saison sportive.

Résolution 2 : Une nouvelle AG extraordinaire le 21 juin 2021 sera organisée pour proposer :

- Soit une élection d'un nouveau Comité Directeur (si certains d'entre vous finalement souhaitent proposer leur candidature),
- Soit la fusion avec un autre club de la FFRS (nous y travaillons actuellement),
- Soit la dissolution de notre association.

Permettez-moi de vous souhaiter une très bonne année 2021.

Prenez soin de vous et des vôtres.

Approbation du Rapport Moral de la Présidente.

CONTRE : 0

Abstention : 1

POUR : 26 votes



Présentation du club :

Le club est **affilié à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS)**

Le Comité Directeur est composé de 6 membres :

Florence Artizzu : Présidente

Nicole Toulmonde : Secrétaire

Nadia Cucala : Secrétaire adjointe
(a démissionné en septembre 2020
pour des raisons personnelles)

Huguette Houllès : Trésorière

Nadine Lecuyer : Administratrice

Sylvestre Blanchemain : Administrateur



L'équipe des animateurs du Club Retraite Sportive des Costières :

Le RESCOST compte 7 animateurs :

Jacqueline Bérard : Gymnastique douce (Animatrice au Club de Marguerittes, club affilié à la FFRS)

Nadine Lecuyer : Animatrice Marche nordique

Sylvestre Blanchemain : Animateur Danse du monde, Pétanque

Josée Grégis : Animatrice Gymnastique dynamique (Membre du CODERS)

Sylvette Gentilhomme : Animatrice Marche Aquatique Côtière et animatrice Marche Nordique

Nicole Toulmonde : Animatrice Tennis de table

Victor Volkman : Animateur Tennis de table.

Association affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) –

Agrément ministériel sport n° 30 S 1573/14 – N° Siret : 794 835 470 00012

Siège social : 2 impasse Jean Macé - 30900 Nîmes

Siège administratif : 4, rue Delattre de Tassigny - 30800 Saint Gilles

Edition du 1 février 2021



RETRAITE SPORTIVE DES COSTIÈRES

E-Mail : rescost30@gmail.com

Tél. : 06 72 01 13 00

Site : www.rescost.fr

Nouvelle saison, Jacqueline Bérard : Gymnastique douce (Animatrice au Club de Marguerittes, club affilié à la FFRS et membre du CODERS)

L'équipe des animateurs du Club Retraite Sportive des Costières compte toujours 8 animateurs à la rentrée de Septembre 2021

- Départ de nos 2 animatrices en gymnastique en juin 2020 : Jacqueline BERARD, Josée GREGIS
- Arrivée en septembre 2020 de Myriam PAUMEL, animatrice en renforcement musculaire
- Huguette DECHAMP, animatrice en danse en ligne (Animatrice au Club de Olympe, club affilié à la FFRS)

Rappel : Sans la présence et la disponibilité de chaque animateur, le club ne pourrait exister.

Merci à eux, pour leur « professionnalisme » et leur dévouement.



Les partenaires du Club Retraite Sportive des Costières :

Conventions signées avec :

- **La Ville de Nîmes**

- ✓ Subvention de 500€
- ✓ Prêt des salles sportives
- ✓ Accès à la maison des Associations



- **Le Stade Nautique Nemausa** pour 2 activités : Aquagym et Aquabike

Les séances sont assurées par deux animateurs Brevets d'Etat du stade Nautique Nemausa à Nîmes. Ces conditions sont obligatoires pour que ces deux activités puissent avoir lieu.

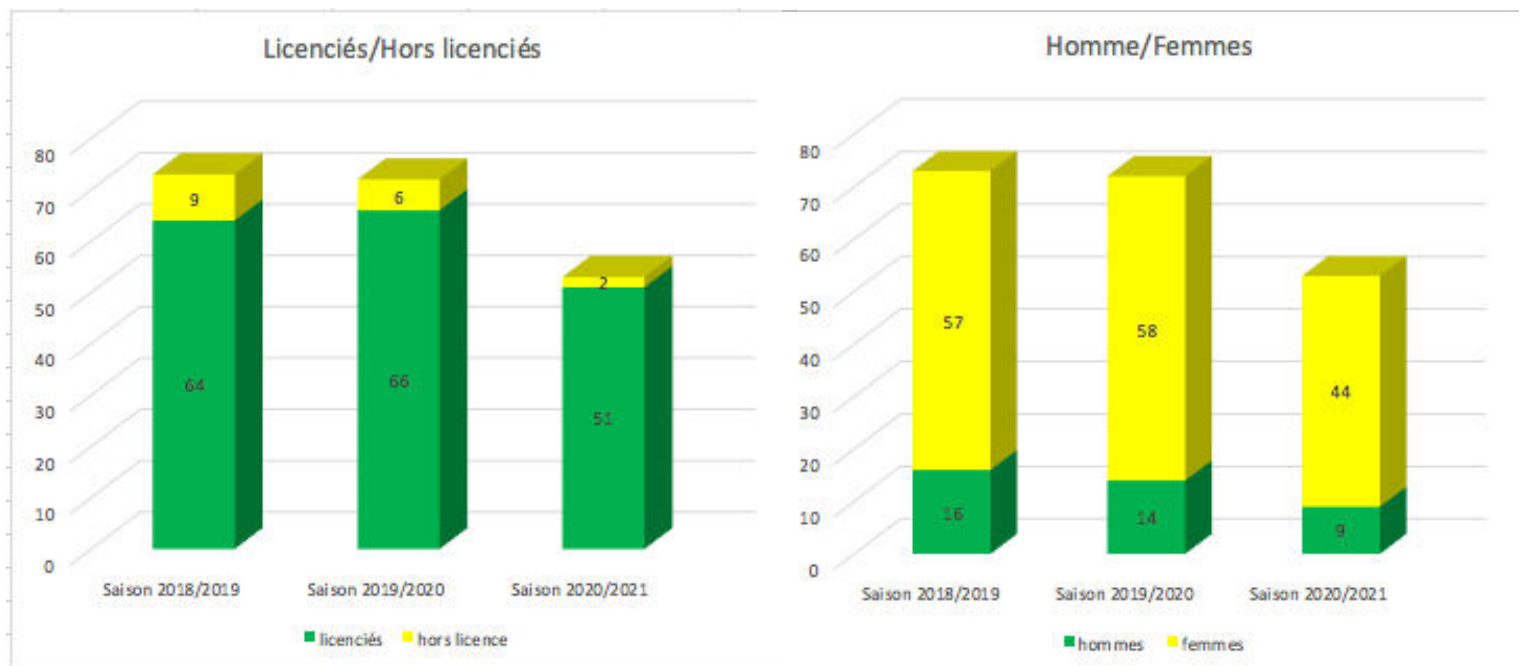


Le nombre d'adhérents saison 2019/2020 :

72 adhérents (- 1) : dont 66 licenciés => 58 femmes et 14 hommes

Le nombre d'adhérents saison 2020/2021 au 1 février 2021 :

52 adhérents (- 19) : dont 51 licenciés => 43 femmes et 9 hommes



Association affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) –

Agrément ministériel sport n° 30 S 1573/14 – N° Siret : 794 835 470 00012

Siège social : 2 impasse Jean Macé - 30900 Nîmes

Siège administratif : 4, rue Delattre de Tassigny - 30800 Saint Gilles

Edition du 1 février 2021



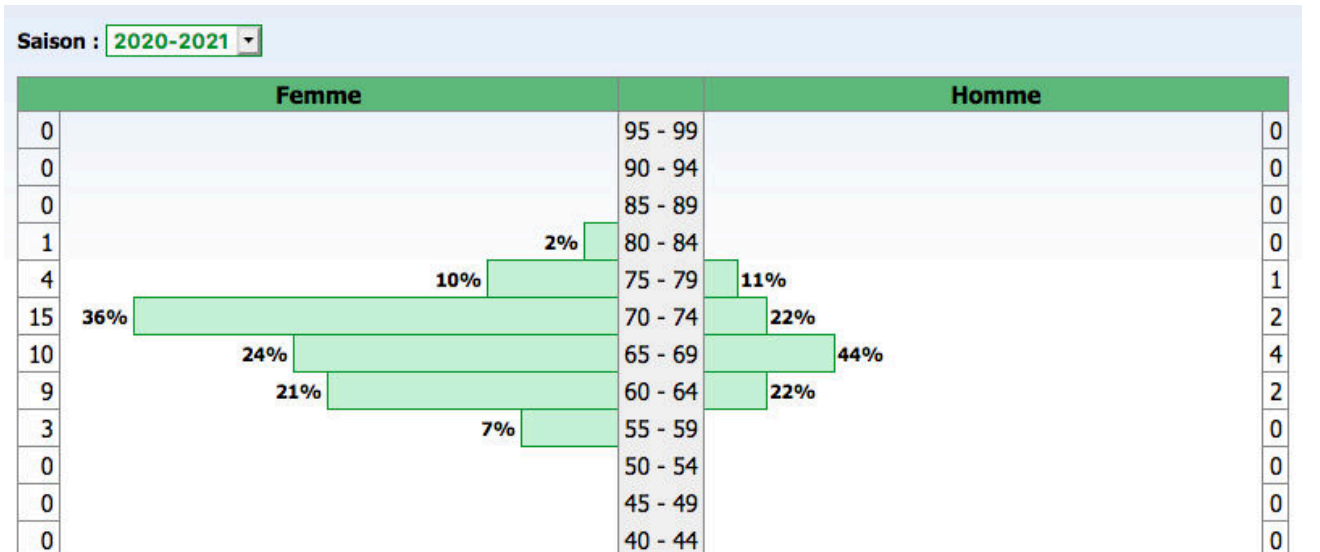
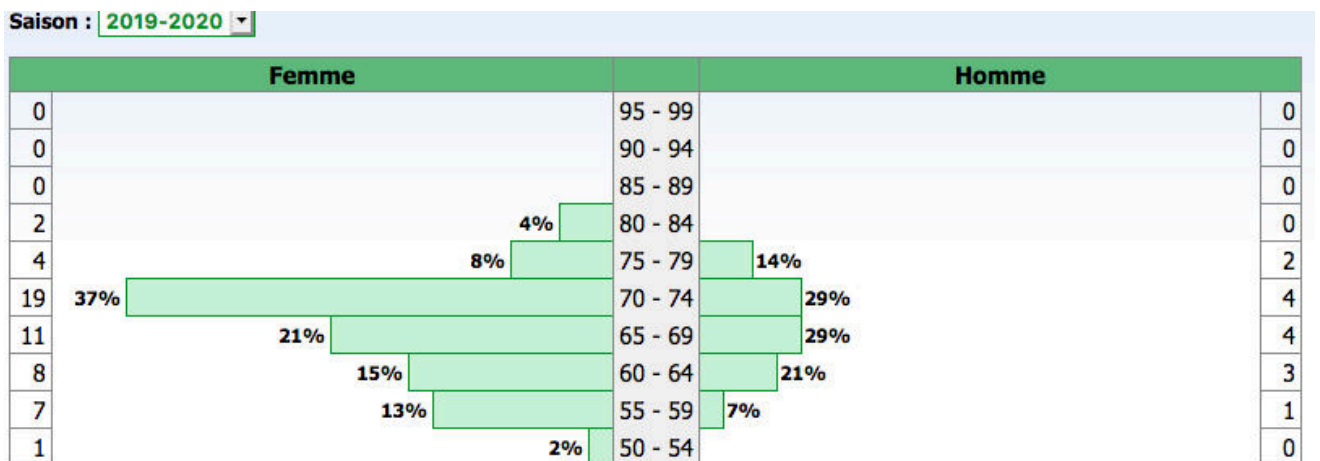
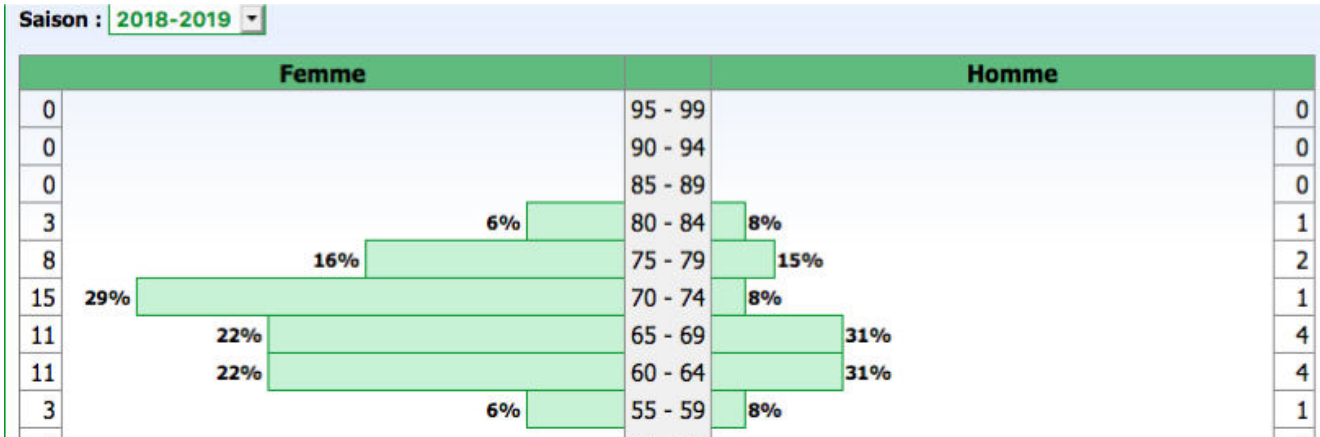
RETRAITE SPORTIVE DES COSTIÈRES

E-Mail : rescost30@gmail.com

Tél. : 06 72 01 13 00

Site : www.rescost.fr

Pyramides des âges sur 3 saisons : Nos pratiquants sont essentiellement dans les tranches d'âges de 60 à 79 ans.



Association affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) –
 Agrément ministériel sport n° 30 S 1573/14 – N° Siret : 794 835 470 00012
 Siège social : 2 impasse Jean Macé - 30900 Nîmes
 Siège administratif : 4, rue Delattre de Tassigny - 30800 Saint Gilles



RETRAITE SPORTIVE DES COSTIÈRES

E-Mail : rescost30@gmail.com

Tél. : 06 72 01 13 00

Site : www.rescost.fr

Nos engagements auprès de nos adhérents

- Favoriser le développement de la pratique des activités physiques et sportives adaptées aux personnes de plus de 50 ans, sans idée de compétition, dans le respect des règlements techniques des disciplines sportives, le cas échéant, adaptées aux caractéristiques des adhérents, et des règles générales et particulières de sécurité.
- Valoriser conformément aux statuts de la FFRS, la préservation du capital santé des pratiquants sportifs avançant en âge.
- Promouvoir la convivialité par la pratique en groupe des activités physiques et sportives dont la liste est mise à jour annuellement par la FFRS et accessoirement par des activités créatives, artistiques et culturelles.
- Favoriser la pratique de toute activité permettant de lutter contre l'isolement.

Notre engagement dans la représentation de notre club dans le paysage sportif nîmois et gardois.

Nîmes :

Forum des associations : le 8 et 9 septembre 2019

Gard :

Participation journées Coders (journées interclubs) :

- 26 novembre 2019
- 19 mars annulée

Participation aux réunions

CODERS :

- AG CODERS 28 février 2020
- 3 réunions



VOLET FESTIF

Repas après l'AG du 20 janvier 2020



En raison de la Covid-19, toutes les activités ont été brutalement arrêtées le 17 mars 2020 et ont pu reprendre uniquement en septembre 2020. Les activités festives ont été annulées et la saison sportive tronquée

Association affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) –
Agrément ministériel sport n° 30 S 1573/14 – N° Siret : 794 835 470 00012
Siège social : 2 impasse Jean Macé - 30900 Nîmes
Siège administratif : 4, rue Delattre de Tassigny - 30800 Saint Gilles



RETRAITE SPORTIVE DES COSTIÈRES

E-Mail : rescost30@gmail.com

Tél. : 06 72 01 13 00

Site : www.rescost.fr

F - Rapport sur le compte de résultats 2020.

Huguette HOULES présente les comptes



Rapport financier du 1/01/2020 au 31/12/2020

- Tous les documents ont été dûment enregistrés et pointés.
Le compte bancaire fait ressortir au 31/12/2020 un solde créditeur de 9995,66€, il a été vérifié mensuellement et aucune anomalie n'a été relevée.
- Il reste à mettre en banque 15 chèques de 55€ pour l'Aquagym, 2 chèques de 210€ + 31 chèques de 52,50€ pour l'aquabike pour un total de 2870,50€.
- Étant donné la situation sanitaire, il faut prévoir le remboursement des séances aquagym et aquabike non effectuées au cours des mois de novembre et décembre 2020 pour un montant de 1086,20€.
- Dans la mesure où la situation sanitaire nous le permettra, il restera à effectuer 20 séances aquagym et 20 séances aquabike pour un montant total de 2976€.
- Toujours en rapport avec la situation actuelle, des frais exceptionnels ont été engagés pour être en conformité avec les diverses mesures barrières préconisées :
 - Produits d'entretien 36,94€
 - Accessoires Tennis de table de protection 216,60€
- Malgré un contexte peu engageant, nous avons eu une vraie réussite en ce qui concerne les inscriptions pour l'aquagym (25 inscrites) et aquabike (10 inscrites). Nous avons fait le plein. Espérons qu'une reprise des cours concrétisera cette belle réussite.

CONCLUSION :

Le bilan financier pour cette année 2020, particulière dans bien des domaines, a vu un recul significatif du nombre des inscriptions mais reste dans la moyenne nationale.

Les factures NEMAUSA de septembre et octobre 2020 ont été réglées. Notre trésorerie est saine et nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité

Nous attendons avec impatience la reprise de nos activités pour finir du mieux possible cette saison 2020/2021.



RETRAITE SPORTIVE DES COSTIÈRES

E-Mail : rescost30@gmail.com

Tél. : 06 72 01 13 00

Site : www.rescost.fr

Compte de résultats 2020 :

CHARGES			PRODUITS		
N° compte	LIBELLES	Montants	N° compte	LIBELLES	Montants
DE 6063	Fournitures Bureau et entretien	36,94	RE 751	Suppt ACTIVITES NEMAUSA	1595,50
DE 6068	Achat matériel sportif	227,00	RE 756	Cotisations LICENCES + ADHESIONS	2811,22
DE 611	FESTIVITE, Journées CODERS	6,00	RE 758	Rembt FORMATION 2019 Victor	90,00
DE 6168	Assurance MISSION	599,36	RE 4417	Subvention Ville de NIMES	500,00
DE 621	Prestation extérieure NEMAUSA	2318,30			
DE 627	Frais bancaire	9,00			
DE 6231	Frais PUBLICITE	91,56			
DE 6511	Rembt cotisations FFRS + CORERS +	1517,72			
DE 626	Frais AFFRANCHISSEMENT	16,24			
	RESULTAT de la PERIODE	174,60			
TOTAL des CHARGES		4996,72	TOTAL des PRODUITS		4996,72
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5000,00		Bénévolat	8800,00
	Personnel bénévole	8800,00		Prestation en Nature	5000,00
TOTAL		18796,72	TOTAL		18796,72

Bilan financier 2020 :

ACTIF		PASSIF	
BANQUE solde au 31/12/2020	9995,66	Rembt à prévoir NEMAUSA 11 + 12/2020 covid 19	1086,20
Chèques en attente NEMAUSA aquagym + Aquabike	2870,50	Factures NEMAUSA 2021	2926,00
		Résultat année 2019	1284,51
		Trésorerie	7569,45
TOTAL	12866,16	TOTAL	12866,16

Approbation du Bilan Financier.

CONTRE : 0

Abstention : 1

POUR : 26 votes



Association affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) –
Agrément ministériel sport n° 30 S 1573/14 – N° Siret : 794 835 470 00012
Siège social : 2 impasse Jean Macé - 30900 Nîmes
Siège administratif : 4, rue Delattre de Tassigny - 30800 Saint Gilles



RETRAITE SPORTIVE DES COSTIÈRES

E-Mail : rescost30@gmail.com

Tél. : 06 72 01 13 00

Site : www.rescost.fr

G – Présentation du budget Prévisionnel 2021.

CHARGES		PRODUITS	
DE 6063 Fournitures Bureau et entretien	250,00	EN 751 Supplément ACTIVITE NEMAUSA	4030,06
DE 6068 Achat matériel divers et sportifs	500,00	EN 754 Manifestations	600,00
DE 611 Festivités-journées CODERS + divers	600,00	EN 756 Cotisations LICENCES+AHESIONS	2340,00
DE 6132 Location Bureau	100,00	EN 4417 Subvention Ville de NIMES	2000,00
DE 6168 Assurances	599,36		
DE 62 Déplacements + missions	400,00		
DE 621 Prestations extérieures NEMAUSA	4423,20		
DE 627 frais bancaires	10,00		
DE 6231 Publicite + site 1&1	150,00		
DE 6511 Cotisations FFRS+CORERS+CODERS	1237,50		
DE 6063 Achats produits COVID 19	700,00		
TOTAL des charges	8970,06	TOTAL des produits	8970,06
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5000	Bénévolat	10800
Personnel bénévole	10800	prestations en nature	5000
TOTAL	24770,06	TOTAL	24770,06

Approbation du Budget Prévisionnel.

CONTRE : 0

Abstention : 2

POUR : 25 votes



H - Rapport d'activités 2020.

Volet sportif :

- **Danses du monde : rapport de M Sylvestre Blanchemain**



Les vendredis au gymnase Philippe LAMOUR de 16h30 à 18h30. Pas d'activité pendant les fêtes et les petites vacances scolaires.

Nombre de pratiquants en 2020 => 22 inscrits avec une moyenne de 19 personnes présentes.



RETRAITE SPORTIVE DES COSTIÈRES

E-Mail : rescost30@gmail.com

Tél. : 06 72 01 13 00

Site : www.rescost.fr

- Activité Gymnastique dynamique :

Les lundis après-midis, de 17h à 18h à la maison des Associations.
Pas d'activité pendant les fêtes et les petites vacances scolaires.
Nombre de pratiquants en 2020 => 15 inscrits avec une moyenne de 8 personnes présentes.



- Activité Gymnastique douce :

Les jeudis après-midis de 16h à 17h au gymnase Philippe LAMOUR
Pas d'activité pendant les fêtes et les petites vacances scolaires.
Nombre de pratiquants en 2020 => 10 inscrits avec une moyenne de 7 personnes présentes.



- Activité Marche Nordique :

Activité physique de loisir, caractérisée par l'utilisation de deux bâtons spécifiques, la marche nordique se pratique en plein air.
C'est une marche rapide et sportive durant 1 h 30 sans arrêt.
C'est un exercice corporel très complet à la portée de tous. Pratiquée régulièrement, c'est un excellent moyen d'entretien voire d'amélioration de la condition physique. Pratiquée en groupe elle peut-être ludique, l'occasion de découvrir des environnements choisis, d'échanger et de varier des plaisirs conviviaux.



Nombre de pratiquants en 2020 => 16 inscrits et 12 pratiquants

Les jeudis de 14h à 15h 30

Lieux => Clos Gaillard, Bois des Espeisses, « d'Aigues-Mortes à la Tour Carbonnière »

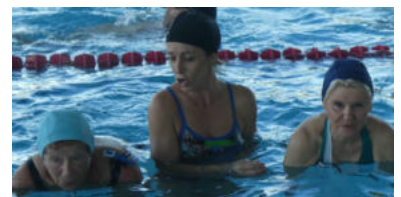
- Activité Longe côte ou Marche aquatique côtière :

Saison 2019/2020 sur 2 mois de météo favorable => 3 séances
Les lundis matins de 10h à 12h.
Le lieu : Plage du Boucanet. Covoiturage possible.
Nombre de pratiquants en 2019 => 7 inscrits et 5 pratiquants.



- Activité Aquabike :

Les mercredis de 10h30 à 11h00 au Stade Nautique NEMAUSA
Pas d'activité pendant les fêtes et les petites vacances scolaires.
10 vélos sont accessibles/séance
Une participation supplémentaire des adhérents est demandée pour l'année.
Elle représente un coût forfaitaire moyen de 7€/séance
Nombre de pratiquants en 2019/2020 => 9 pratiquants + 2 séances d'essai pour l'instant.



- Activité Aquagym :

Un sport idéal pour les seniors
Les vendredis de 11h15 à 12h au Stade Nautique NEMAUSA.
Pas d'activité pendant les fêtes et les petites vacances scolaires.



Association affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) –
Agrément ministériel sport n° 30 S 1573/14 – N° Siret : 794 835 470 00012
Siège social : 2 impasse Jean Macé - 30900 Nîmes
Siège administratif : 4, rue Delattre de Tassigny - 30800 Saint Gilles



RETRAITE SPORTIVE DES COSTIÈRES

E-Mail : rescost30@gmail.com

Tél. : 06 72 01 13 00

Site : www.rescost.fr

Une participation supplémentaire des adhérents est demandée pour l'année. Elle représente un coût forfaitaire moyen de 4€/séance

Nombre de pratiquants en 2019/2020 => 23 inscrits + 2 séances d'essai

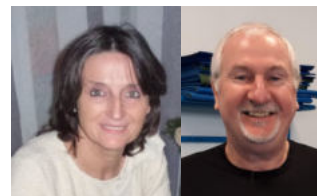
- Activité Tennis de table :

Les mardis de 11h à 13h, les jeudis de 11h30 à 14h au Stade Jean Bouin.

Pas d'activité pendant les fêtes et les petites vacances scolaires.

Nombre de pratiquants en 2019/2020 => 15 inscrits

et une moyenne de 10 pratiquants / séance



- Activité Pétanque :

Les lundis de 13 h 45 à 16 h 15 au Boulodrome L'ESTANQUE.

Pas d'activité pendant les fêtes et les petites vacances scolaires.

Nombre de pratiquants en 2020 => 7 inscrits et une moyenne de 6 pratiquants/séance/année



Volet formation :

Formation FCB : Nadia

Félicitations à tous pour votre engagement.

Malgré tous nos efforts, notre nombre d'animateurs baisse.

Un seul Cocorico tous nos administrateurs ont suivi une formation de base FCB.

	FCB	PSC1	Module 1	Module 2	Nombre Accompagnant	Nombre Animateur
2013	1	3	1	1		
2014	0	1				
2015	2	1	1	1	0	7
2016	1	2	1		0	7
2017	2	4	3	1	0	8
2018	2	1	1	0	0	7
2019	3	1	1	1	0	6

Association affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) –

Agrément ministériel sport n° 30 S 1573/14 – N° Siret : 794 835 470 00012

Siège social : 2 impasse Jean Macé - 30900 Nîmes

Siège administratif : 4, rue Delattre de Tassigny - 30800 Saint Gilles

Edition du 1 février 2021



RETRAITE SPORTIVE DES COSTIÈRES

E-Mail : rescost30@gmail.com

Tél. : 06 72 01 13 00

Site : www.rescost.fr

Notre engagement à promouvoir notre club :

La communication

Site mis à jour régulièrement : <http://www.rescost.fr/>

Présence quotidienne sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/rescost30/>



Bilan de cette année sportive :

Le club garde le cap qu'il s'est fixé et reste stable.

Les nouveaux enjeux seront

- Trouver des solutions et des parades pour la reprise des activités.
- Préparer le remplacement de la nouvelle équipe administrative.

I – l'essentiel des prises des paroles des invités :

M Alain Martinon annonce les mesures suivantes prises par le comité directeur de la FFRS, réuni le 21 janvier

- o Reversement à chaque licencié de 2 € par l'intermédiaire des clubs,
- o Reversement supplémentaire à chaque animateur, instructeur et accompagnant sportif, rarement récompensés, de 5 € supplémentaires.

Ce reversement sera effectué sur la prochaine adhésion.

J – Questions diverses :

Mme Myriam Paumel propose une reprise des activités gymnastiques à l'extérieur. Nicole Toulmonde propose son aide pour la mise en place de cette reprise. M Alain Martinon dit que dans un stade le nombre des pratiquants n'est pas limité, à l'extérieur le chiffre de 6 avec l'animateur ne doit pas être dépassé.

K – Élection des membres du nouveau Comité Directeur.

Nous n'avons eu aucune proposition de candidature. Nous devons constater qu'il y a **carence et qu'il n'y aura donc pas d'élection de nouveaux membres au comité Directeur à cette Assemblée Générale Élective.**

Résolution 1 : L'ancien Comité Directeur se propose de **continuer son mandat jusqu'en juin 2021, fin de saison sportive.**



RETRAITE SPORTIVE DES COSTIÈRES

E-Mail : rescost30@gmail.com

Tél. : 06 72 01 13 00

Site : www.rescost.fr

Approbation Résolution1.

CONTRE : 0

Abstention : 1

POUR : 26 votes



Résolution 2 : Une nouvelle AG extraordinaire le 21 juin 2021 sera organisée pour proposer :

- Soit une élection d'un nouveau Comité Directeur (si certains d'entre vous finalement souhaitent proposer leur candidature)
- Soit la fusion avec un autre club de la FFRS (nous y travaillons actuellement)
- Soit la dissolution de notre association.

Approbation Résolution2.

CONTRE : 0

Abstention : 1

POUR : 26 votes



L'assemblée Générale Élective se clôture à 11h.

La Secrétaire de séance

Nicole TOULMONDE

La Présidente

Florence ARTIZZU